

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 juin 2017

PERSPECTIVES 2017/2018

Sujets qui méritent de notre part une vigilance accrue :

- ▲▪ Les nuisances de la route bleue ;
- ▲▪ Le contournement par SNCF Réseau de la raffinerie de Donges. Enquête publique ;
- ▲▪ La ZAC de Brais, son environnement et son extension ;
- ▲▪ La ZAC Nord ;
- ▲▪ La sécurité des pôles industriels (CSS Donges, Montoir et RABAS PROTECT à Penhoët) ;
- ▲▪ Participation à la CSS du CET de l'Aiguillon (Saint-Michel-Chef-Chef), après sa fermeture ;
- ▲▪ Participation à la CSS du CET de Cuneix ;
- ▲▪ Participation à la CSS du CET de "Keraline" à Hebignac, au titre de l'UDPN ;
- ▲▪ Le suivi d'activité de la Florentaise (Noir de Brière) au titre de l'UDPN ;
- ▲▪ La phase travaux du fuseau terrestres du projet éolien du banc de Guérande ;
- ▲▪ La phase travaux de la rénovation de la gare de Saint-Nazaire ;
- ▲▪ L'application du Plan de Prévention des Risques Littoraux adopté ;
- ▲▪ Le développement des ZAD Halluard et l'Îlot Gautier ;
- ▲▪ Le développement du Front de Mer suite à la levée de la servitude d'inconstructibilité ;
- ▲▪ Extension du Port et la protection de la Vasière de Méan ;
- ▲▪ Les concrétisations de projets des orientations d'aménagements du PLU (Sautron, Montesquieu...etc) ;
- ▲▪ Des permis de construire qui nécessitent aide aux riverains qui en subiront de fortes nuisances ;
- ▲▪ La création et la mise en pratique du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Nous devons maintenir notre vigilance sur la conservation et l'entretien d'espaces qui font la qualité environnementale de cette agglomération (Porcé, le Parc Paysager, les bourgs, la frange littorale, le Parc Naturel de la Brière, les zones humides). N'oublions pas l'Estuaire qui fait la richesse de certains, sans le respecter.

Nous devons renouveler notre candidature pour être membre de conseils de quartiers ;

Nous devons maintenir notre participation au Conseil de Développement de la Carene, au travers de différents groupes de travail.

Par ailleurs, il nous faudra continuer d'assister aux CA de l'UDPN44 à Nantes, puisque nous y sommes acteurs et la représenter dans certaines concertations ciblant les Communautés de Communes littorales

Le Président de la SPCNE,
Michel CHAUSSE